madame, monnieur,

Veuillez trouver ci-joint les décomptes

de la sécurité sociale concernant les remboursements de me femme. La sécurité

sociale n'était au courant que ma femme
était courerte par rous. Elle m'a pos télétramis
les décomptes. ellerei de faire le mécessaire en

le sens.

Veuitle agréer Modame, ellousieur, Mes sincères solutations

Alm A



CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/06/2022 au 30/06/2022 .

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

pour information	on				
dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 2681 2215110000706				
25/05/2022	PHARMACIE (PH7)	11,14	11,14	90 %	10,03
	franchise à retenir (2 FRT) (1)				-1,00
25/05/2022	HONOR. DISPENS. (2 HD7)	2,04	2,04	90 %	1,84
25/05/2022	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	90 %	0,46

réglé le 01/06/2022 au destinataire PHARMACIE DES TUILERIES : 12,33 euro(s)

⁽¹⁾ Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.





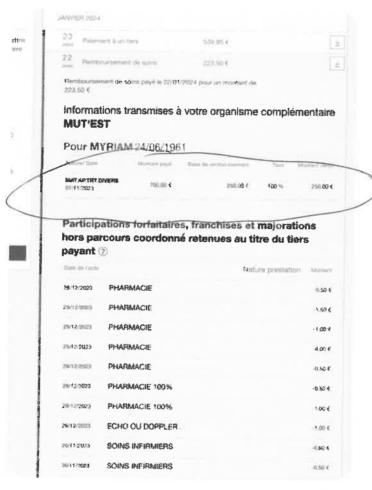




Message Aujourd'hui 08:44

SERVICE COURRIER LE

€ 6 FEV. 2074





也







CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/09/2022 au 30/09/2022 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montan verse
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 2611 2226940005366				
23/09/2022	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT ACTE TECH MEDICAL Sect2 (ATM)	40,00	28,80	90 %	25.92
23/09/2022	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT participation forfaitaire Sect2 (PFH)				-1,00
23/09/2022	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT ACTE TECH MEDICAL Sect2 (ATM)	15,00	10,64	90 %	9,58
23/09/2022	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT participation forfaitaire Sect2 (PFH)				-1,00
	A noter : Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre pro les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours coo C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement.	nfessionnel, rdonné n'ont donc p	as été payées.		
17/05/2022	TELECONSULTATION pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2208427	273)	-1,00
25/05/2022	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(22090150	023)	-1,00
04/07/2022	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2210681	586)	-1,00
18/08/2022	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(22125876	356)	-1,00

le 27/09/2022 : 29,50 euro(s)

≤ 6 FEV. 2024



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/12/2022 au 31/12/2022 .

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

pour informati	on				
dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 2681 2235510000898				
17/12/2022	PHARMACIE (PH7)	8,66	8,66	90 %	7,79
	franchise à retenir (2 FRT) (1)		,		-1,00
17/12/2022	HONOR. DISPENS. (2 HD7)	2.04	2.04	90 %	1,84
17/12/2022	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0.51	90 %	0.46
					0,70

réglé le 22/12/2022 au destinataire PHARMACIE PARMENTIER : 10,09 euro(s)

⁽¹⁾ Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.

= 6 FEV. 2024



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/02/2023 au 28/02/2023 .

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

pour information	on				
dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montani versé
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 2681 2303410012473				
01/02/2023	PHARMACIE 15% (PH2)	7,53	7,53	15 %	1,13
	franchise à retenir (3 FRT) (1)				-1,50
01/02/2023	HONOR. DISPENS. (3 HD2)	3,06	3,06	15 %	0,46
01/02/2023	PHARMACIE (PH7)	5,94	5,94	90 %	5,35
	franchise à retenir (3 FRT) (1)				-1,50
01/02/2023	HONOR. DISPENS. (3 HD7)	3,06	3,06	90 %	2,75
01/02/2023	PHARMACIE (PH7)	8,61	8,61	90 %	7,75
	franchise à retenir (3 FRT) (1)				-1,50
01/02/2023	HONOR. DISPENS. (3 HD7)	3,06	3,06	90 %	2,75
01/02/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	90 %	0,46

réglé le 06/02/2023 au destinataire PHARMACIE PARMENTIER : 20,65 euro(s)

⁽¹⁾ Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.

l'Assurance Maladie Agir ensemble, protéger chacun

assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone € 6 FEV. 2024

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/06/2023 au 30/06/2023 .

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

pour information	on				
dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 2681 2315310006306				
30/05/2023	PHARMACIE 15% (PH2)	5,02	5,02	15 %	0,75
	franchise à retenir (2 FRT) (1)				-1.00
30/05/2023	HONOR. DISPENS. (2 HD2)	2,04	2,04	15 %	0,31
30/05/2023	PHARMACIE (PH4)	6,92	6,92	80 %	5,54
	franchise à retenir (2 FRT) (1)				-1,00
30/05/2023	HONOR. DISPENS. (2 HD4)	2,04	2,04	80 %	1,63
30/05/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	90 %	0,46

réglé le 05/06/2023 au destinataire PHARMACIE PARMENTIER : 8,69 euro(s)

⁽¹⁾ Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.

Page 2/2

- 6 FEV. 2024



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/06/2023 au 30/06/2023 .

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montan verse
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 2611 2315140011794				
30/05/2023	PARCOURS COORDONNE - ACCES DIRECT AUTORISE ECHO OU DOPPLER . Sect2 (ADE)	75,00	52.45	90 %	47,21
	participation forfaitaire à retenir (PFT)				-1,00

réglé le 01/06/2023 au destinataire MERTSE LADISLAS : 47,21 euro(s)

SERVICE COURRIER LE



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/07/2023 au 31/07/2023 .

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

pour information	on				
dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				•
	maladie				
	réf 2681 2320010009010				
13/07/2023	PHARMACIE (PH7 + PC)	4,59	4,59	90 %	4,13
13/07/2023	HONOR, DISPENS. (3 HD7 + PC)	3,06	3,06	90 %	2,75
	franchise à retenir (3 FRT) (i)				-1,50
13/07/2023	PHARMACIE (PH7 + PC)	3,23	3,23	90 %	2,91
13/07/2023	HONOR. DISPENS. (HD7 + PC)	1,02	1,02	90 %	0,92
	franchise à retenir (FRT) (1)				-0,50
13/07/2023	PHARMACIE (PH7 + PC)	3,48	3,48	90 %	3,13
13/07/2023	HONOR. DISPENS. (3 HD7 + PC)	3,06	3,06	90 %	2,75
	franchise à retenir (3 FRT) (1)				-1,50
13/07/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR + PC)	0,51	0,51	90 %	0,46
13/07/2023	HONOR.DISP.SPEC (HDE + PC)	3,57	3,57	90 %	3,21

réglé le 20/07/2023 au destinataire PHARMACIE PARMENTIER : 20,26 euro(s)

⁽¹⁾ Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.

₩ 6 FEV. 2024



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/07/2023 au 31/07/2023 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

dates	nature des prestations	montant	base du	4	montan
	nature des prestations	paye	rembours.	taux	verse
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 2611 2319810005430				
	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT				
13/07/2023	C GENERALISTE Sect1 (G + PC)	25,00	25,00	90 %	22,50
	participation forfaitaire (PFH)				-1,00
	maladie				
	réf 2061 2319980005721				
	A noter :				
	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours o	coordonné n'ont donc p	oas été payées.		
	C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursemen	nt.			
30/01/2023	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	nt.	(2302327	868)	-1,00
30/01/2023		nt.	(2302327		
	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	nt.		706)	-1,00 -1,50 -3,00
	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE 15% pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	nt.	(2302498	706) 707)	-1,50 -3,00
01/02/2023	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE 15% pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	nt.	(2302498	706) 707) 877)	-1,50 -3,00 -1,00
01/02/2023	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE 15% pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	nt.	(2302498 (2302498 (2305994	706) 707) 877)	-1,50 -3,00 -1,00
01/02/2023	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE 15% pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	nt.	(2302498 (2302498 (2305994 (2305994	706) 707) 877) 878)	-1,50
01/02/2023	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE 15% pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 ECHO OU DOPPLER. pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	nt.	(2302498 (2302498 (2305994 (2305994 (2308578	706) 707) 877) 878) 997)	-1,50 -3,00 -1,00 -3,00

le 18/07/2023 : 8,00 euro(s)



SERVICE COURRIER LE

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/07/2023 au 31/07/2023 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

pour information	on				
dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 2681 2319310020487				
08/07/2023	KIT CANCER COLO (RKD)	0,01	0,01	100 %	0,01
	réglé le 13/07/2023 au destinataire PHARMAC	IE PARMENTIER : 0,0	1 euro(s)		
	prevention				
	réf 2671 2320510002278				
17/07/2023	ACTE DEPISTAGE CC (DCC 37.0)	3,70	3,70	100 %	3,70

réglé le 25/07/2023 au destinataire LABM CERBA : 3,70 euro(s)

€ 6 FEV. 2024



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/08/2023 au 31/08/2023 .

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

		montant	base du		montan
dates	nature des prestations	payé	rembours.	taux	versé
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 2681 2322910001473				
14/08/2023	PHARMACIE (PH7 + PC)	30,24	30,24	90 %	27,22
14/08/2023	HONOR. DISPENS. (4 HD7 + PC)	4,08	4,08	90 %	3,67
	franchise à retenir (4 FRT) (1)				-2,00
14/08/2023	PHARMACIE (PH4 + PC)	3,46	3,46	80 %	2,77
14/08/2023	HONOR. DISPENS. (HD4 + PC)	1,02	1,02	80 %	0,82
	franchise à retenir (FRT) (5)				-0,50
14/08/2023	PHARMACIE 15% (PH2 + PC)	2,65	2,65	15 %	0,40
14/08/2023	HONOR, DISPENS. (HD2 + PC)	1,02	1,02	15 %	0,15
	franchise à retenir (FRT) (1)				-0,50
14/08/2023	PHARMACIE (PH7 + PC)	3,48	3,48	90 %	3,13
14/08/2023	HONOR. DISPENS. (3 HD7 + PC)	3,06	3,06	90 %	2,75
	franchise à retenir (3 FRT) (1)				-1,50
14/08/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR + PC)	0,51	0,51	90 %	0,46
	réglé le 18/08/2023 au destinataire PHARMAC	E PARMENTIER : 41,	37 euro(s)		
	maladie				
	réf 2681 2323710008151				
22/08/2023	PHARMACIE (PH7 + PC)	36,16	36,16	90 %	32,54
22/08/2023	HONOR. DISPENS. (2 HD7 + PC)	2,04	2,04	90 %	1,84
	franchise à retenir (2 FRT) (1)				-1,00
22/08/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR + PC)	0,51	0,51	90 %	0,46
22/08/2023	HONOR.DISP.SPEC (HDE + PC)	3,57	3,57	90 %	3,21

réglé le 28/08/2023 au destinataire PHARMACIE PARMENTIER : 38,05 euro(s)

⁽¹⁾ Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.



- 6 FEV. 2024

E

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/08/2023 au 31/08/2023 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

		montant	base du		montan
dates	nature des prestations	payé	rembours.	taux	verse
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 2611 2322810001283				
14/08/2023	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT C GENERALISTE Sect1 (G + PC)	25,00	25,00	90 %	22,50
. ,, , , , , , , , , , , , , , , , , ,	participation forfaitaire (PFH)	20,00	20,00	00 70	-1,00
	maladie				
	réf 2061 2322980002927				
	A noter :				
	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement ve les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcou C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce rembourse	urs coordonné n'ont donc	pas été payées.		
13/07/2023	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2310815	881)	-3,50
	le 17/08/2023 : 18,00 euro(s)				
	maladie				
	réf 2611 2323510003706				
	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT				
	I ALLOCOLIO COCLIDONNE - MEDECIN TITALIANI		05.00	90 %	22,50
22/08/2023	C GENERALISTE Sect1 (G + PC)	25,00	25,00	00 /0	
22/08/2023	C GENERALISTE Sect1 (G + PC) participation forfaitaire (PFH)	25,00	25,00	00 70	-1,00
22/08/2023	,	25,00	25,00	00 /0	-1,00







CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/08/2023 au 31/08/2023 .

ments de soins				
nature des prestations			taux	montan versé
A noter :				
		pas été payées.		
PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2311897	686)	-3,50
PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	(2311897687)			-0,50
PHARMACIE 15% pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		/0011007	000\	-0,50
	A noter : Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre profiles participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours coord C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement. PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	nature des prestations A noter: Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre professionnel, les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours coordonné n'ont donc C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement. PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	nature des prestations A noter : Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre professionnel, les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours coordonné n'ont donc pas été payées. C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement. PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 (2311897	nature des prestations montant payé rembours. taux A noter : Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre professionnel, les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours coordonné n'ont donc pas été payées. C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement. PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 (2311897686) PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 (2311897687)

le 24/08/2023 : 17,00 euro(s)

E G FEV. 2024



assuré social SCHMITT MYRIAM nº de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM **56 RUE BELLE VUE** 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/09/2023 au 30/09/2023 .

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montan verse			
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961							
	maladie							
	réf 2681 2325450004552							
07/09/2023	PHARMACIE (PH4 + PC)	3,22	3,22	80 %	2,58			
07/09/2023	HONOR. DISPENS. (HD4 + PC)	1,02	1,02	80 %	0,82			
	franchise à retenir (FRT) (t)	•	•		-0.50			
07/09/2023	PHARMACIE (PH4 + PC)	13,32	13,32	80 %	10,66			
07/09/2023	HONOR. DISPENS. (HD4 + PC)	1,02	1,02	80 %	0,82			
	franchise à retenir (FRT) (1)	•	,		-0,50			
07/09/2023	PHARMACIE (PH7 + PC)	3,48	3,48	90 %	3,13			
07/09/2023	HONOR. DISPENS. (3 HD7 + PC)	3,06	3,06	90 %	2,75			
	franchise à retenir (3 FRT) (1)	-,	2,00		-1.50			
07/09/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR + PC)	0,51	0,51	90 %	0,46			
	maladie réf 2671 2325740000018							
08/09/2023	ACTE BIOLOGIE (B 111.0 + PC)	28,86	28,86	90 %	25,97			
	participation forfaitaire à retenir (4 PFT)	_5,00	20,00	00 70	-4,00			
08/09/2023	SOINS INFIRMIERS (AMI 1.5 + PC)	4,73	4,73	90 %	4,26			
	franchise à retenir (FRT) (1)	.,	.,		-0,50			
08/09/2023	MAJO ACTE UNIQUE (MAU + PC)	1,35	1,35	90 %	1,22			
	réglé le 15/09/2023 au destinataire LABORATOIRE DE MARMOUTIER : 31,45 euro(s)							
	maladie							
	réf 2611 2326410003887							
20/09/2023	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT ACTE D IMAGERIE Sect1 (ADI)	29,29	29,29	90 %	26,36			
	participation forfaitaire à retenir (PFT)				-1,00			
	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT							
20/09/2023	ACTE D IMAGERIE Sect1 (ADI)	0,75	0,75	90 %	0,68			
	réglé le 22/09/2023 au destinataire MILOSESCU DANIE	I A · 27 04 eui	rn(s)					

⁽¹⁾ Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.



SERVICE COURRIER LE

= 6 FEV. 2024

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/09/2023 au 30/09/2023 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

dates	nature des prestations	montant	base du rembours.	taux	montan
		payo	Tembours.	- taux	7613
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 2611 2325140011619				
07/09/2023	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT C GENERALISTE Sect1 (G + PC)	0.5.00			
0770372023	participation forfaitaire (PFH)	25,00	25,00	90 %	22,5
	participation fortalitaire (PFH)				-1,0
	maladie				
	réf 2061 2325480004729				
	A noter:				
	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement	s coordonné n'ont donc r	as été payées.		
22/08/2023	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement vot les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcour	s coordonné n'ont donc r	pas été payées. (2312205	633)	-1,00
22/08/2023	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement vots les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcour: C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement	s coordonné n'ont donc r		633)	-1,00
22/08/2023	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement vots les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcour: C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement	s coordonné n'ont donc r		633)	-1,00
22/08/2023	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement vots les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours. C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	s coordonné n'ont donc r		633)	-1,00
22/08/2023	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement voti les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcour: C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 le 11/09/2023 : 20,50 euro(s)	s coordonné n'ont donc r		633)	-1,00
	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement voti les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcour: C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 le 11/09/2023 : 20,50 euro(s) maladie rét 2611 2326910003620 PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT	s coordonné n'ont donc p ent.	(2312205		
22/08/2023 25/09/2023	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement voti les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours. C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 le 11/09/2023 : 20,50 euro(s) maladie réf 2611 2326910003620 PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT C GENERALISTE Sect1 (G + PC)	s coordonné n'ont donc r		90 %	22,50
	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement voti les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcour: C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 le 11/09/2023 : 20,50 euro(s) maladie rét 2611 2326910003620 PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT	s coordonné n'ont donc p ent.	(2312205		22,50
	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement voti les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours. C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 le 11/09/2023 : 20,50 euro(s) maladie réf 2611 2326910003620 PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT C GENERALISTE Sect1 (G + PC)	s coordonné n'ont donc p ent.	(2312205		



- G FEV. 2024

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/09/2023 au 30/09/2023 .

vos reminourse	ements de soins			_	
dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montani versé
	A noter: Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre pro les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours coor C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement.		pas été payées.		
07/09/2023	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2312842	580)	-1,00
	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2312842	581)	-1,50
08/09/2023	ACTE BIOLOGIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2313003	587)	-4,00
	SOINS INFIRMIERS pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2313003	588)	-0,50
20/09/2023	ACTE D IMAGERIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2313280	840)	-1,00

le 27/09/2023 : 13,50 euro(s)

. 6 FEV. 2024



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone . Ass.

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/09/2023 au 30/09/2023 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

pour information					
dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 2721 2326440000360				
20/09/2023	FORF.TECH.REDUIT (FTR)	47,74	47,74	100 %	47,74

réglé le 22/09/2023 au destinataire CTRE IMAGERIE MEDICALE- L E CARRÉ BLANC : 47,74 euro(s)



- 6 FEV. 2004

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/10/2023 au 31/10/2023 .

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montan versé
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	rél 2681 2327710002642				
02/10/2023	PHARMACIE (PH4)	6,92	6,92	80 %	5,54
02/10/2023	HONOR, DISPENS. (2 HD4)	2,04	2,04	80 %	1,63
	franchise à retenir (2 FRT) (1)	_,,,,	_,0 ,	00 70	-1,00
02/10/2023	PHARMACIE 15% (PH2)	7,53	7,53	15 %	1,13
02/10/2023	HONOR, DISPENS. (3 HD2)	3,06	3,06	15 %	0.46
	franchise à retenir (3 FRT) (1)	_,	2,23	10 /2	-1,50
02/10/2023	PHARMACIE (PH7)	5,94	5,94	90 %	5,35
02/10/2023	HONOR. DISPENS. (3 HD7)	3,06	3,06	90 %	2,75
	franchise à retenir (3 FRT) (1)	0,00	0,00	00 70	-1,50
02/10/2023	PHARMACIE (PH7)	8,61	8,61	90 %	7,75
02/10/2023	HONOR, DISPENS. (3 HD7)	3,06	3,06	90 %	2,75
	franchise à retenir (3 FRT) (1)	-,	-,		-1,50
02/10/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	90 %	0,46
	réglé le 05/10/2023 au destinataire PHARMACIE PARM	MENTIER : 27,8	32 euro(s)		
	maladie				
	réf 2671 2327840000022				
26/09/2023	ACTE BIOLOGIE (B 258.0 + PC)	67,08	67,08	90 %	60,37
	participation forfaitaire à retenir (4 PFT)				-4,00
26/09/2023	SOINS INFIRMIERS (AMI 1.5 + PC)	4,73	4,73	90 %	4,26
	franchise à retenir (FRT) (1)				-0,50
26/09/2023	MAJO ACTE UNIQUE (MAU + PC)	1,35	1,35	90 %	1,22
	réglé le 06/10/2023 au destinataire LABORATOIRE DE	MARMOUTIEF	R : 65,85 eu	ro(s)	
	maladie				
	réf 2611 2328510000097				
	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT				
10/10/2023	ACTE D IMAGERIE Coord (ADI)	58,58	58,58	90 %	52,72
	participation forfaitaire à retenir (PFT)				-1,00
10/10/2023	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT	0,75	0,75	90 %	0,68

Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.

SERVICE COURRIER LE - 6 FEV. 2014



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/10/2023 au 31/10/2023 ;

dates	nature des prestations	montant	base du		montan		
	ACTE D IMAGERIE Coord (ADI)	paye	rembours.	taux	vers		
	réglé le 13/10/2023 au destinataire NICOLAI	CABOLINE : 53 40 euro	(e)				
		571110E111E . 50,40 Caro	(3)				
	maladie						
10/10/000	réf 2681 2328510017980						
10/10/2023	PHARMACIE (PH7)	36,57	36,57	90 %	32,9		
10/10/2023	HONOR, DISPENS. (HD7)	1,02	1,02	90 %	0,92		
	franchise à retenir (FRT) (1)				-0,50		
10/10/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	90 %	0,46		
	réglé le 13/10/2023 au destinataire PHARMA0	DIE DE LA GENTIANE:	34,29 euro((s)			
	maladie						
	réf 2681 2328950008671						
12/10/2023	PHARMACIE (PH7 + PC)	13,08	13,08	90 %	11,77		
12/10/2023	HONOR. DISPENS. (2 HD7 + PC)	2,04	2.04	90 %	1,84		
	franchise à retenir (2 FRT) (1)	_,	2,01	00 70	-1,00		
12/10/2023	PHARMACIE (PH7 + PC)	34,53	34,53	90 %	31,07		
12/10/2023	HONOR. DISPENS. (HD7 + PC)	1,02	1,02	90 %	0,92		
	franchise à retenir (FRT) (1)	-,	.,	00 /0	-0,50		
12/10/2023	PHARMACIE (PH7 + PC)	1,89	1,89	90 %	1,70		
12/10/2023	HONOR. DISPENS. (HD7 + PC)	1,02	1,02	90 %	0,92		
	franchise à retenir (FRT) (1)	,	-,		-0,50		
12/10/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR + PC)	0,51	0,51	90 %	0,46		
12/10/2023	HONOR.DISP.SPEC (HDE + PC)	3,57	3,57	90 %	3,21		
	réglé le 17/10/2023 au destinataire PHARMACIE PARMENTIER : 51,89 euro(s)						
	maladie						
	réf 2681 2329310005670						
7/10/2023	PHARMACIE (PH7 + PC)	5,80	5,80	90 %	5,22		
7/10/2023	HONOR. DISPENS. (5 HD7 + PC)	5,10	5,10	90 %	4,59		
	franchise à retenir (5 FRT) (1)	5,10	3,10	90 /b			
7/10/2023	PHARMACIE (PH4 + PC)	3,05	3,05	80 %	-2,50 2,44		
7/10/2023	HONOR. DISPENS. (HD4 + PC)	1,02	1,02	80 %			
	franchise à retenir (FRT) (1)	1,02	1,02	OU 70	0,82		
7/10/2023	PHARMACIE (PH7 + PC)	£0.00	50.00	00.0/	-0,50		
7/10/2023	HONOR, DISPENS. (10 HD7 + PC)	59,00	59,00	90 %	53,10		
	(10 HD/ + PC)	10,20	10,20	90 %	9,18		



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/10/2023 au 31/10/2023 .

pour informati	on				
dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montan vers
	franchise à retenir (10 FRT) (1)				-5,0
17/10/2023	PHARMACIE (PH7 + PC)	4,85	4,85	90 %	4,3
17/10/2023	HONOR. DISPENS. (HD7 + PC)	1,02	1,02	90 %	0,9
	franchise à retenir (FRT) (1)	.,	,,02	00 70	
17/10/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR + PC)	0,51	0,51	90 %	-0,50
17/10/2023	HONOR.DISP.SPEC (HDE + PC)	3,57	3,57	90 %	0,46 3,21
	réglé le 23/10/2023 au destinataire PHARMACI	ETATIVILIVILITET . 04,	so euro(s)		
	réf 2681 2329810005887				
23/10/2023	MAT.AP.TRT.DIVERS (MAD + PC)	18,92	18,92	90 %	17,03
23/10/2023	MAT.AP.TRT.DIVERS (MAD + PC)	8,33	8,33	90 %	
23/10/2023	PHARMACIE (PH7 + PC)	5,80	5,80	90 %	7,50
23/10/2023	HONOR. DISPENS. (5 HD7 + PC)	5,10	5,10	90 %	5,22
	franchise à retenir (5 FRT) (1)	5,10	3,10	30 76	4,59
23/10/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR + PC)	0.51	0.51	00.04	-2,50
	(1011)	0,51	0,51	90 %	0,46

réglé le 26/10/2023 au destinataire PHARMACIE PARMENTIER : 34,80 euro(s)



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/10/2023 au 31/10/2023 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

		montant	base du		montan
dates	nature des prestations		rembours.	taux	vers
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 2611 2328410001842				
09/10/2023	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT ACTE TECH MEDICAL Sect2 (ATM)	35,00	28,80	90 %	25,9
	participation forfaitaire (PFH)	33,33	20,00	00 /0	-1,0
09/10/2023	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT ACTE TECH MEDICAL Sect2 (ATM)	20,00	10.64	90 %	9,58
	participation forfaitaire (PFH)	-,	,	00 /0	-1,00
	maladie				
	réf 2061 2328580005370				
	A noter:				
	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre pr les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours co C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement.	rofessionnel, ordonné n'ont donc p	as été payées.		
02/10/2023	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2313798	152)	-1,00
	PHARMACIE 15% pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2313798	153)	-1,50
	PHARMACIE 15% pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2313798		
26/09/2023				154)	-1,50 -3,00 -4,00
26/09/2023	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2313798	154)	-3,00 -4,00
26/09/2023	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 ACTE BIOLOGIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2313798 ⁻	154)	-3,00
26/09/2023	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 ACTE BIOLOGIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 SOINS INFIRMIERS pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2313798 ⁻	154)	-3,00 -4,00
26/09/2023	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 ACTE BIOLOGIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 SOINS INFIRMIERS pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 le 12/10/2023 : 23,50 euro(s)		(2313798 ⁻	154)	-3,00 -4,00
26/09/2023	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 ACTE BIOLOGIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 SOINS INFIRMIERS pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 le 12/10/2023 : 23,50 euro(s) maladie	25,00	(2313798 ⁻	154)	-3,00 -4,00 -0,50
	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 ACTE BIOLOGIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 SOINS INFIRMIERS pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 le 12/10/2023 : 23,50 euro(s) maladie réf 2611 2328610003740 PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT	25,00	(2313798 ⁻ (23138496 (23138496	606) 607)	-3,00 -4,00 -0,50
	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 ACTE BIOLOGIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 SOINS INFIRMIERS pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 le 12/10/2023 : 23,50 euro(s) maladie rét 2611 2328610003740 PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT C GENERALISTE Sect1 (G + PC)	25,00	(2313798 ⁻ (23138496 (23138496	606) 607)	-3,00 -4,00



∴ 6 FEV. 2024

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/10/2023 au 31/10/2023 .

datas	making day a cold th	montant	base du		montan
dates	nature des prestations	payé	rembours.	taux	versé
	A noter : Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement	coordonné n'ont donc r	oas été payées.		
10/10/2023	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2314125	106)	-0,50
	ACTE D IMAGERIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2314125	107)	-1,00
	le 16/10/2023 : 20,00 euro(s)				
	maladie réf 2611 2329110004648				
	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT				
17/10/2023	C GENERALISTE Sect1 (G + PC)	25,00	25,00	90 %	22,50
	participation forfaitaire (PFH)	·	•		-1,00
	maladie				
	réf 2061 2329280005353		_		
	A noter : Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre ; les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours c C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement	oordonné n'ont donc p	as été payées.		
11/10/2023	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2314235	388)	-0,50
12/10/2023	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2314235	389)	-2,00
16/10/2023	ACTE TECH MEDICAL pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2314296	097)	-1,00
	ACTE D IMAGERIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2314296	098)	-1,00
	SEANCES ORTHOPT. pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(23142960	099)	-0,50
	le 19/10/2023 : 16,50 euro(s)				
	maladie				
	réf 2611 2329710003319				
	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT				



Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli

ou l'application ameli pour smartphone

Agir ensemble, protéger chacun
assuré social SCHMITT MYRIAM
n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06

E 6 FEV. 2024

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/10/2023 au 31/10/2023 .

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montan versé
	participation forfaitaire (PFH)				-1,00
	maladie				
	réf 2061 2329880004564				
	A noter :				
	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement vot les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcour C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursem	s coordonné n'ant danc r	oas été payées.		
17/10/2023	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(23144369	996)	-8,00
	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(23144369	1071	-0,50

le 25/10/2023 : 13,00 euro(s)

1= 6 FEV. 2024



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

pour information

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/10/2023 au 31/10/2023 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montan verse
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 2721 2328440000366				
10/10/2023	FORF.TECH.REDUIT (FTR)	47,74	47,74	100 %	47,74
	réglé le 12/10/2023 au destinataire CTRE IMAGERIE I : 47,74 euro(s)	MEDICALE- L E			,,,,
	maladie				
	réf 2681 2328910007525				
11/10/2023	PHARMACIE (PH7)	1,23	1,23	90 %	1,11
11/10/2023	HONOR. DISPENS. (HD7)	1,02	1,02	90 %	0,92
	franchise à retenir (FRT) (1)				-0,50
1/10/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	90 %	0,46
1/10/2023	HONOR.DISP.SPEC (HDE)	3,57	3,57	90 %	3,21
	réglé le 17/10/2023 au destinataire PHARMACIE DE L	A GARE : 5,70	euro(s)		
	maladie				
	réf 2611 2329040004599				
0/10/0000	PARCOURS COORDONNE - ACCES DIRECT AUTORISE				
6/10/2023	ACTE TECH MEDICAL Sect1 (ATM)	26,24	26,24	90 %	23,62
	participation forfaltaire à retenir (PFT)				-1,00
6/10/2023	PARCOURS COORDONNE - ACCES DIRECT AUTORISE ACTE D IMAGERIE Sect1 (ADI)	10.40	10.40	00.0/	2.00
	participation forfaitaire à retenir (PFT)	10,42	10,42	90 %	9,38 -1,00
					1,44
	maladie				
014010000	réf 2611 2329040004600				
6/10/2023	SEANCES ORTHOPT. (AMY 8.0)	20,80	20,80	90 %	18,72
	franchise à retenir (FRT) (1)				-0,50

réglé le 18/10/2023 au destinataire CHIRILA DANA : 51,72 euro(s)

⁽¹⁾ Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/11/2023 au 30/11/2023 ...

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montan verse
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 2621 2331240000387				
18/10/2023	SOINS INFIRMIERS (AMI 1.5 + PC)	4,73	4,73	90 %	4,26
18/10/2023	IND.FORF DEPL.AM (IFA + PC)	2,50	2,50	90 %	2,25
18/10/2023	IND.KILO.MONTAGNE (10 IKM + PC)	5,00	5,00	100 %	5,00
18/10/2023	MAJO ACTE UNIQUE (MAU + PC)	1,35	1,35	90 %	1,22
	maladie				
	réf 2621 2331240000388				
18/10/2023	SOINS INFIRMIERS (AMI + PC)	3,15	3,15	90 %	2,84
18/10/2023	IND.FORF DEPL.AM (IFA + PC)	2,50	2,50	90 %	2,25
18/10/2023	IND.KILO.MONTAGNE (10 IKM + PC)	5,00	5,00	100 %	5,00
18/10/2023	MAJO ACTE UNIQUE (MAU + PC)	1,35	1,35	90 %	1,22
19/10/2023	SOINS INFIRMIERS (AMI + PC)	3,15	3,15	90 %	2,84
19/10/2023	IND.FORF DEPL.AM (IFA + PC)	2,50	2,50	90 %	2,25
19/10/2023	IND.KILO.MONTAGNE (10 KM + PC)	5,00	5,00	100 %	5,00
19/10/2023	MAJO ACTE UNIQUE (MAU + PC)	1,35	1,35	90 %	1,22
	réglé le 09/11/2023 au destinataire SCHWALLE	R CHRISTIANE : 35,3	35 euro(s)		
	maladie				
	réf 2621 2331210002043				
20/10/2023	SOINS INFIRMIERS (AMI + PC)	3,15	3,15	90 %	2,84
20/10/2023	IND.FORF DEPL.AM (IFA + PC)	2,50	2,50	90 %	2,25
20/10/2023	IND.KILO.MONTAGNE (10 KM + PC)	5,00	5,00	100 %	5,00
20/10/2023	MAJO ACTE UNIQUE (MAU + PC)	1,35	1,35	90 %	1,22
21/10/2023	SOINS INFIRMIERS (AMI + PC)	3,15	3,15	90 %	2,84
21/10/2023	IND.FORF DEPL.AM (IFA + PC)	2,50	2,50	90 %	2,25
21/10/2023	IND.KILO.MONTAGNE (10 IKM + PC)	5,00	5,00	100 %	5,00
21/10/2023	MAJO ACTE UNIQUE (MAU + PC)	1,35	1,35	90 %	1,22
	réglé le 09/11/2023 au destinataire SPITZ AUDF	REY: 22,62 euro(s)			
	maladie				
	réf 2621 2331240000682				



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/11/2023 au 30/11/2023 .

pour information					
dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
17/10/2023	SOINS INFIRMIERS (AMI + PC)	3,15	3.15	90 %	0.04
17/10/2023	IND.FORF DEPL.AM (IFA + PC)	•	-,		2,84
17/10/2023	IND.KILO.MONTAGNE (10 IKM + PC)	2,50	2,50	90 %	2,25
17/10/2023		5,00	5,00	100 %	5,00
	MAJO ACTE UNIQUE (MAU + PC)	1,35	1,35	90 %	1,22

réglé le 09/11/2023 au destinataire FREYERMUTH AUDREY : 11,31 euro(s)



ou l'application ameli pour smartphone

assuré social SCHMITT MYRIAM

n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06

Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli

- 6 FEV. 2024

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/11/2023 au 30/11/2023 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montan versé
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 2611 2330710003648				
02/11/2023	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN TRAITANT C GENERALISTE Sect1 (G + PC)	26,50	26,50	90 %	23,85
	participation forfaitaire (PFH)	20,30	20,50	30 /6	-1,00
	maladie				
	réf 2061 2331080004177				
	A noter :				
	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce rembourseme	coordonné n'ont donc r	as été payées.		
23/10/2023	PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61		(2314621)	749)	-2,50

le 06/11/2023 : 20,35 euro(s)

E 6 FEV. 2024



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/11/2023 au 30/11/2023 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montani versé
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 2681 2331050006616				
02/11/2023	PHARMACIE (PH7)	3,28	3,28	100 %	3,28
02/11/2023	HONOR. DISPENS. (2 HD7)	2,04	2,04	100 %	2,04
	franchise à retenir (2 FRT) (1)				-1,00
02/11/2023	PHARMACIE (PH7)	4,10	4,10	100 %	4,10
02/11/2023	HONOR, DISPENS. (HD7)	1,02	1,02	100 %	1,02
	franchise à retenir (FRT) (1)				-0,50
02/11/2023	PHARMACIE (PH7)	22,68	22,68	100 %	22,68
02/11/2023	HONOR. DISPENS. (3 HD7)	3,06	3,06	100 %	3,06
	franchise à retenir (3 FRT) (5)	•	-,		-1,50
02/11/2023	PHARMACIE (PH4)	4,56	4,56	100 %	4,56
02/11/2023	HONOR, DISPENS. (2 HD4)	2,04	2,04	100 %	2,04
	franchise à retenir (2 FRT) (0)	_,0 ,	2,0 .	100 70	-1,00
02/11/2023	PHARMACIE (PH7)	2,69	2,69	100 %	2,69
02/11/2023	HONOR. DISPENS. (HD7)	1,02	1,02	100 %	1,02
	franchise à retenir (FRT) (1)	1,02	1,02	100 70	-0,50
02/11/2023	PHARMACIE (PH7)	6,46	6,46	100 %	6,46
02/11/2023	HONOR. DISPENS. (2 HD7)	2,04	2,04	100 %	2,04
	franchise à retenir (2 FRT) (1)	2,0 1	-,0-	100 /0	-0,50
02/11/2023	PHARMACIE 100% (PH1)	313,67	313,67	100 %	313,67
	maladie				
	réf 2681 2331050006616				
02/11/2023	HONOR. DISPENS. (HD1)	1,02	1,02	100 %	1,02
02/11/2023	HONOR. DISPENS. (HC)	0,31	0,31	100 %	0,31
02/11/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	100 %	0,51
02/11/2023	HONOR.DISP.SPEC (HDE)	3,57	3,57	100 %	3,57
	maladie				
	réf 2681 2331050006617				
02/11/2023	PHARMACIE (PH4)	1,67	1,67	100 %	1,67

⁽¹⁾ Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.

l'Assurance Maladie Agir ensemble, protéger chacun F 6 FEV. 2014

assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/11/2023 au 30/11/2023 .

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montan verse
02/11/2023	HONOR. DISPENS. (HD4)	1,02	1,02	100 %	1,02
02/11/2023	PHARMACIE (PH4)	1,83	1,83	100 %	1,83
02/11/2023	HONOR, DISPENS. (HD4)	1,02	1,02	100 %	1,02
02/11/2023	PHARMACIE (PH7)	2,51	2,51	100 %	2,51
02/11/2023	HONOR. DISPENS. (HD7)	1,02	1,02	100 %	1,02
02/11/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	100 %	0,51
	maladie				
	réf 2681 2331050015072				
03/11/2023	MAT.AP.TRT.DIVERS (MAD)	71,44	71,44	100 %	71,44
	réglé le 07/11/2023 au destinataire PHARMACI	E PARMENTIER : 455	,09 euro(s)		
	maladie _réf 2681 2331210008855				
04/11/2023	PANSEMENTS (PAN)	1,66	1,66	100 %	1,66
					1,00
04/11/2023	réglé le 09/11/2023 au destinataire PHARMACII	10,84 E PARMENTIER : 12,5	10,84 50 euro(s)	100 %	10,84
04/11/2023				100 %	10,84
	réglé le 09/11/2023 au destinataire PHARMACII		50 euro(s)	100 %	
16/11/2023	réglé le 09/11/2023 au destinataire PHARMACII maladie réf 2681 2332450012557	E PARMENTIER : 12,5	50 euro(s)	100 %	7,61
16/11/2023 16/11/2023	réglé le 09/11/2023 au destinataire PHARMACII maladie réf 2681 2332450012557 PANSEMENTS (PAN)	E PARMENTIER : 12,5	50 euro(s)		7,61 1,67
16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023	réglé le 09/11/2023 au destinataire PHARMACII maladie réf 2681 2332450012557 PANSEMENTS (PAN) PHARMACIE (PH4)	7,61 1,67	7,61 1,67	100 % 100 %	7,61 1,67
16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023	réglé le 09/11/2023 au destinataire PHARMACII maladie réf 2681 2332450012557 PANSEMENTS (PAN) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4)	7,61 1,67 1,02	7,61 1,67 1,02	100 % 100 % 100 %	7,61 1,67 1,02 2,51
16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023	réglé le 09/11/2023 au destinataire PHARMACII maladie réf 2681 2332450012557 PANSEMENTS (PAN) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7)	7,61 1,67 1,02 2,51	7,61 1,67 1,02 2,51	100 % 100 % 100 % 100 %	7,61 1,67 1,02
16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023	réglé le 09/11/2023 au destinataire PHARMACII maladie rét 2681 2332450012557 PANSEMENTS (PAN) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7)	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02	100 % 100 % 100 % 100 %	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02
04/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023	réglé le 09/11/2023 au destinataire PHARMACII maladie réf 2681 2332450012557 PANSEMENTS (PAN) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7) PHARMACIE (PH4)	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83	100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83
16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023	réglé le 09/11/2023 au destinataire PHARMACII maladie réf 2681 2332450012557 PANSEMENTS (PAN) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD7)	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02	100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02
16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023	réglé le 09/11/2023 au destinataire PHARMACII maladie rét 2681 2332450012557 PANSEMENTS (PAN) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7)	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02 1,16	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02 1,16	100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02 1,16
16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023	réglé le 09/11/2023 au destinataire PHARMACII maladie rét 2681 2332450012557 PANSEMENTS (PAN) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7)	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02 1,16 1,02 0,51	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02 1,16 1,02 0,51	100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02 1,16 1,02
16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023	réglé le 09/11/2023 au destinataire PHARMACII maladie réf 2681 2332450012557 PANSEMENTS (PAN) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7) HONOR. DISPENS. (HD7)	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02 1,16 1,02 0,51	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02 1,16 1,02 0,51	100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02 1,16
16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023	réglé le 09/11/2023 au destinataire PHARMACII maladie réf 2681 2332450012557 PANSEMENTS (PAN) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD7) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7) HONOR. DISPENS. (HD7) HONOR. DISPENS. REM (HDR) réglé le 21/11/2023 au destinataire PHARMACIE	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02 1,16 1,02 0,51	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02 1,16 1,02 0,51	100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02 1,16
16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023	réglé le 09/11/2023 au destinataire PHARMACII maladie réf 2681 2332450012557 PANSEMENTS (PAN) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7) HONOR.DISPENS.REM (HDR) réglé le 21/11/2023 au destinataire PHARMACIE	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02 1,16 1,02 0,51	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02 1,16 1,02 0,51	100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02 1,16 1,02
16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023 16/11/2023	réglé le 09/11/2023 au destinataire PHARMACII maladie réf 2681 2332450012557 PANSEMENTS (PAN) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7) PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7) HONOR. DISPENS. REM (HDR) réglé le 21/11/2023 au destinataire PHARMACIE maladie réf 2681 2332610014162	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02 1,16 1,02 0,51 E PARMENTIER : 19,3	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02 1,16 1,02 0,51	100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	7,61 1,67 1,02 2,51 1,02 1,83 1,02 1,16 1,02 0,51



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/11/2023 au 30/11/2023

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montan verse
20/11/2023	HONOR. DISPENS. (3 HD7)	3,06	3,06	100 %	3,06
20/11/2023	PHARMACIE (PH7)	4,10	4,10	100 %	4,10
20/11/2023	HONOR, DISPENS. (HD7)	1,02	1,02	100 %	1,02
20/11/2023	PHARMACIE (PH4)	2,28	2,28	100 %	2,28
20/11/2023	HONOR. DISPENS. (HD4)	1,02	1,02	100 %	1,02
20/11/2023	PHARMACIE (PH7)	6,46	6,46	100 %	6,46
20/11/2023	HONOR. DISPENS. (2 HD7)	2,04	2,04	100 %	2,04
20/11/2023	PHARMACIE 100% (PH1)	313,67	313,67	100 %	313,67
20/11/2023	HONOR. DISPENS. (HD1)	1,02	1,02	100 %	1,02
20/11/2023	HONOR, DISPENS. (HC)	0,31	0,31	100 %	0,31
20/11/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	100 %	0,51
	maladie				
	réf 2681 2332610014162				
20/11/2023	HONOR.DISP.SPEC (HDE)	3,57	3,57	100 %	
				100 %	3,57
	réglé le 23/11/2023 au destinataire PHARMAC			100 %	3,57
	maladie réf 2681 2332810002494			100 %	3,57
1/11/2023	maladie réf 2681 2332810002494 PHARMACIE (PH4)	CIE PARMENTIER : 367	,06 euro(s)		
1/11/2023	maladie <i>réf 2681 2332810002494</i> PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4)		,06 euro(s)	100 %	2,48
1/11/2023 1/11/2023	maladie réf 2681 2332810002494 PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7)	2,48 1,02	,06 euro(s) 2,48 1,02	100 % 100 %	2,48 1,02
1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023	maladie réf 2681 2332810002494 PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7)	2,48 1,02 1,71	2,48 1,02 1,71	100 % 100 % 100 %	2,48 1,02 1,71
1/11/2023 1/11/2023	maladie réf 2681 2332810002494 PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7)	2,48 1,02	,06 euro(s) 2,48 1,02	100 % 100 %	2,48 1,02
1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023	maladie réf 2681 2332810002494 PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7)	2,48 1,02 1,71 1,02	2,48 1,02 1,71 1,02	100 % 100 % 100 % 100 %	2,48 1,02 1,71 1,02
1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023	maladie réf 2681 2332810002494 PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7) HONOR. DISPENS. (HD7)	2,48 1,02 1,71 1,02	2,48 1,02 1,71 1,02	100 % 100 % 100 % 100 %	2,48 1,02 1,71 1,02
1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023	maladie réf 2681 2332810002494 PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7) HONOR. DISPENS. (HD7) MONOR. DISPENS.REM (HDR)	2,48 1,02 1,71 1,02 0,51	2,48 1,02 1,71 1,02 0,51	100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	2,48 1,02 1,71 1,02 0,51
1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023	maladie réf 2681 2332810002494 PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7) HONOR. DISPENS. (HD7) MONOR. DISPENS.REM (HDR) maladie réf 2681 2332810002496	2,48 1,02 1,71 1,02 0,51	2,48 1,02 1,71 1,02 0,51	100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	2,48 1,02 1,71 1,02 0,51
1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023	maladie réf 2681 2332810002494 PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7) HONOR.DISPENS.REM (HDR) maladie réf 2681 2332810002496 PHARMACIE (PH7)	2,48 1,02 1,71 1,02 0,51	2,48 1,02 1,71 1,02 0,51	100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	2,48 1,02 1,71 1,02 0,51
1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023	maladie réf 2681 2332810002494 PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7) HONOR.DISPENS.REM (HDR) maladie réf 2681 2332810002496 PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (2 HD7)	2,48 1,02 1,71 1,02 0,51	2,48 1,02 1,71 1,02 0,51	100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	2,48 1,02 1,71 1,02 0,51 18,64 2,04 4,71
1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023 1/11/2023	maladie réf 2681 2332810002494 PHARMACIE (PH4) HONOR. DISPENS. (HD4) PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (HD7) HONOR. DISPENS.REM (HDR) maladie réf 2681 2332810002496 PHARMACIE (PH7) HONOR. DISPENS. (2 HD7) PHARMACIE (PH7)	2,48 1,02 1,71 1,02 0,51	2,48 1,02 1,71 1,02 0,51	100 % 100 % 100 % 100 % 100 %	2,48 1,02 1,71 1,02 0,51

réglé le 27/11/2023 au destinataire PHARMACIE PARMENTIER : 37,23 euro(s)



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/12/2023 au 31/12/2023 .

Ce document regroupe les paiements effectués par votre caisse d'assurance maladie et ceux de votre organisme complémentaire .

dates	nature des prestations	montant payé re	base du embours.	taux	montant versé	taux comp.	montan
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961						
	maladie						
	réf 2601 2334610000170						
08/12/2023	CONSULTATION CD (CD)	23,00	23,00	90 %	20,70		

réglé le 13/12/2023 au destinataire CLINIQUE DENTAIRE CPAM ST RASBOURG : 20,70 euro(s)



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/12/2023 au 31/12/2023 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

dates	nature des prestations	montant	base du rembours.	taux	montan
		paye	Tellibours.	taux	VC134
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 4421 2332729003916				
18/10/2023	ACTE BIOLOGIE (B 40.0 + PC)	10,40	10,40	90 %	9,36
	participation forfaitaire (3 PFH)				-3,00
18/10/2023	ACTE BIOLOGIE (B 51.0 + PC)	13,26	13,26	90 %	11,93
	participation forfaitaire (PFH)				-1,00
18/10/2023	ACTE BIOLOGIE (B 60.0 + PC)	15,60	15,60	90 %	14.04
18/10/2023	ACTE BIOLOGIE (B 205.0 + PC)	53,30	53,30	90 %	47,97
	maladie				
	réf 2061 2333980005883				
	A noter : Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre p	rofessionnel,			
		rofessionnel, ordonné n'ont donc p	as été payées.		
02/11/2023	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre pur les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours co	rofessionnel, ordonné n'ont donc p	as été payées. (2314992	233)	-4,00
02/11/2023	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre pr les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours co C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement.	rofessionnel, ordonné n'ont donc p			-4,00
	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre present les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours con C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement. PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	rofessionnel, ordonné n'ont donc p	(2314992	234)	
	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre present les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours con C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement. PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	rofessionnel, ordonné n'ont donc p	(2314992	234) 611)	-1,00
02/11/2023 24/10/2023	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre presenticipations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours con C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement. PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 CONSULTATION SPE. pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	rofessionnel, ordonné n'ont donc p	(2314992: (2314992: (2315357)	234) 611)	-1,00
	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre presentations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours con C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement. PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 CONSULTATION SPE. pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 ACTE TECH MEDICAL pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	rofessionnel, ordonné n'ont donc p	(2314992: (2314992: (2315357)	234) 611)	-1,00
	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre pules participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours co C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement. PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 CONSULTATION SPE. pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 ACTE TECH MEDICAL pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 le 05/12/2023 : 71,30 euro(s)	rofessionnel, ordonné n'ont donc p	(2314992: (2314992: (2315357)	234) 611)	-1,00
	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre presentations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours con C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement. PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 CONSULTATION SPE. pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 ACTE TECH MEDICAL pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 le 05/12/2023 : 71,30 euro(s) maladie	rofessionnel, ordonné n'ont donc p 40,00	(2314992: (2314992: (2315357)	234) 611)	-1,00
24/10/2023	Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre presentations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours con C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement. PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 PHARMACIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 CONSULTATION SPE. pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 ACTE TECH MEDICAL pour MYRIAM né(e) le 24/06/61 le 05/12/2023 : 71,30 euro(s) maladie rét 2611 2334540005581 PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT	ordonné n'ont donc p	(2314992) (2314992) (2315357) (2315357)	234) 611) 612)	-1,00 -1,00 -2,00

E 6 FEV. 2024



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/12/2023 au 31/12/2023 .

vos rembourse	ements de soins	
dates	nature des prestations	montant base du montar payé rembours. taux vers
	A noter : Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours c C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursemen	coordonné n'ont donc pas été pavées
26/10/2023	ACTE TECH MEDICAL pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	(2316134796) -1,0
24/10/2023	ACTE BIOLOGIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	(2316227156) -1,0
	ACTE BIOLOGIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	(2316227157) -3,0
	ACTE BIOLOGIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	(2316227158) -4,0
	ACTE BIOLOGIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	(2316227159) -3,0
	ACTE BIOLOGIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	(2316227160) -3,0
	ACTE BIOLOGIE pour MYRIAM né(e) le 24/06/61	(2316227161) -1,0

le 12/12/2023 : 7,00 euro(s)

F 6 FEV. 2674



assuré social SCHMITT MYRIAM n° de Sécurité Sociale 2 61 06 59 057 003 06 Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

marry indexes - ti---

CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/12/2023 au 31/12/2023 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire. En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montan verse
	pour MYRIAM né(e) le 24/06/1961				
	maladie				
	réf 2681 2333850016610				
01/12/2023	PHARMACIE (PH7 + PC)	11,75	11,75	65 %	7,64
01/12/2023	COMPL. A 100% (PH7 + PC)	,	11,75	35 %	4,11
01/12/2023	HONOR. DISPENS. (HD7 + PC)	1,02	1,02	65 %	0,66
01/12/2023	COMPL. A 100% (HD7 + PC)	-,	1,02	35 %	0,36
01/12/2023	VACC. GRIPPE PHAR (VGP + PC)	7,50	7,50	100 %	7,50
01/12/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR + PC)	0,51	0,51	65 %	0,33
01/12/2023	COMPL. A 100% (HDR + PC)	·	0,51	35 %	0,18
	maladie				
	réf 2681 2333850016611				
01/12/2023	INJ VACCIN COV19 (INJ)	7,90	7,90	100 %	7,90
	réglé le 05/12/2023 au destinataire PHARMACIE			100 /0	.,,,,
	réglé le 05/12/2023 au destinataire PHARMACIE maladie réf 2621 2334140000277			100 /0	
06/11/2023	maladie			100 %	
	maladie réf 2621 2334140000277	E PARMENTIER : 28,	68 euro(s)	100 %	12,60
06/11/2023 06/11/2023 06/11/2023	maladie réf 2621 2334140000277 SOINS INFIRMIERS (AMI 4.0)	PARMENTIER : 28,0	68 euro(s)		
06/11/2023	maladie réf 2621 2334140000277 SOINS INFIRMIERS (AMI 4.0) IND.FORF DEPL.AM (IFA)	12,60 2,50	12,60 2,50	100 % 100 %	12,60 2,50
06/11/2023	maladie réf 2621 2334140000277 SOINS INFIRMIERS (AMI 4.0) IND.FORF DEPL.AM (IFA) IND.KILO.MONTAGNE (10 IKM)	12,60 2,50	12,60 2,50	100 % 100 %	12,60 2,50
06/11/2023	maladie réf 2621 2334140000277 SOINS INFIRMIERS (AMI 4.0) IND.FORF DEPL.AM (IFA) IND.KILO.MONTAGNE (10 IKM) maladie	12,60 2,50	12,60 2,50	100 % 100 %	12,60 2,50
06/11/2023 06/11/2023	maladie réf 2621 2334140000277 SOINS INFIRMIERS (AMI 4.0) IND.FORF DEPL.AM (IFA) IND.KILO.MONTAGNE (10 IKM) maladie réf 2621 2334140000278	12,60 2,50 5,00	12,60 2,50 5,00	100 % 100 % 100 %	12,60 2,50 5,00
06/11/2023 06/11/2023	maladie réf 2621 2334140000277 SOINS INFIRMIERS (AMI 4.0) IND.FORF DEPL.AM (IFA) IND.KILO.MONTAGNE (10 IKM) maladie réf 2621 2334140000278 SOINS INFIRMIERS (AMI 0.75) réglé le 08/12/2023 au destinataire SCHWALLER	12,60 2,50 5,00	12,60 2,50 5,00	100 % 100 % 100 %	12,60 2,50 5,00
06/11/2023 06/11/2023	maladie réf 2621 2334140000277 SOINS INFIRMIERS (AMI 4.0) IND.FORF DEPL.AM (IFA) IND.KILO.MONTAGNE (10 IKM) maladie réf 2621 2334140000278 SOINS INFIRMIERS (AMI 0.75) réglé le 08/12/2023 au destinataire SCHWALLER	12,60 2,50 5,00	12,60 2,50 5,00	100 % 100 % 100 %	12,60 2,50 5,00
06/11/2023 06/11/2023	maladie réf 2621 2334140000277 SOINS INFIRMIERS (AMI 4.0) IND.FORF DEPL.AM (IFA) IND.KILO.MONTAGNE (10 IKM) maladie réf 2621 2334140000278 SOINS INFIRMIERS (AMI 0.75) réglé le 08/12/2023 au destinataire SCHWALLEF maladie réf 2621 2334140000736	12,60 2,50 5,00 2,36 R CHRISTIANE : 22,4	12,60 2,50 5,00 2,36 6 euro(s)	100 % 100 % 100 %	12,60 2,50 5,00
06/11/2023 06/11/2023 06/11/2023	maladie réf 2621 2334140000277 SOINS INFIRMIERS (AMI 4.0) IND.FORF DEPL.AM (IFA) IND.KILO.MONTAGNE (10 IKM) maladie réf 2621 2334140000278 SOINS INFIRMIERS (AMI 0.75) réglé le 08/12/2023 au destinataire SCHWALLEF maladie réf 2621 2334140000736 SOINS INFIRMIERS (AMI 4.0)	12,60 12,60 2,50 5,00 2,36 R CHRISTIANE : 22,4	12,60 2,50 5,00 2,36 6 euro(s)	100 % 100 % 100 %	12,60 2,50 5,00 2,36
06/11/2023 06/11/2023 06/11/2023 06/11/2023 03/11/2023	maladie réf 2621 2334140000277 SOINS INFIRMIERS (AMI 4.0) IND.FORF DEPL.AM (IFA) IND.KILO.MONTAGNE (10 IKM) maladie réf 2621 2334140000278 SOINS INFIRMIERS (AMI 0.75) réglé le 08/12/2023 au destinataire SCHWALLER maladie réf 2621 2334140000736 SOINS INFIRMIERS (AMI 4.0) IND.FORF DEPL.AM (IFA)	12,60 2,50 5,00 2,36 R CHRISTIANE : 22,4	12,60 2,50 5,00 2,36 6 euro(s)	100 % 100 % 100 % 100 %	12,60 2,50 5,00 2,36
06/11/2023 06/11/2023 06/11/2023	maladie réf 2621 2334140000277 SOINS INFIRMIERS (AMI 4.0) IND.FORF DEPL.AM (IFA) IND.KILO.MONTAGNE (10 IKM) maladie réf 2621 2334140000278 SOINS INFIRMIERS (AMI 0.75) réglé le 08/12/2023 au destinataire SCHWALLEF maladie réf 2621 2334140000736 SOINS INFIRMIERS (AMI 4.0)	12,60 12,60 2,50 5,00 2,36 R CHRISTIANE : 22,4	12,60 2,50 5,00 2,36 6 euro(s)	100 % 100 % 100 %	12,60 2,50 5,00 2,36



CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/12/2023 au 31/12/2023 .

dates 13/11/2023	nature des prestations IND.KILO.MONTAGNE (10 IKM)	montant payé	base d		montar vers
		5,00	5,0	0 100 %	5,00
	maladie				
05/11/2023	réf 2621 2334140000737				
05/11/2023	SOINS INFIRMIERS (AMI 1.5)	13,23	A 770		
05/11/2023	MAJO.FERIE AMI (NA)	10,20	4,73		4,73
05/11/2023	IND.FORF DEPL.AM (IFA)	2.50	8,50		8,50
05/11/2023	IND.KILO.MONTAGNE (10 IKM)	2,50	2,50		2,50
00/11/2023	MAJO ACTE UNIQUE (MAU)	5,00	5,00		5,00
	réglé le 08/12/2023 au destinataire FREYERMUTH AUDREY	1,35	1,35	100 %	1,35
		. 02,20 6	uro(s)		
	maladie				
15/11/2023	réf 2621 2334240000108				
5/11/2023	SOINS INFIRMIERS (AMI 4.0)	10.00	10.00		
5/11/2023	IND.FORF DEPL.AM (IFA)	12,60	12,60	100 %	12,60
5/11/2023	IND.KILO.MONTAGNE (10 IKM)	2,50	2,50	100 %	2,50
	maladie	5,00	5,00	100 %	5,00
	_				
8/11/2023	réf 2621 2334240000109				
	SOINS INFIRMIERS (AMI 0.75)	2,36	2.00	400.00	
	maladie	2,00	2,36	100 %	2,36
	réf 2621 2334240000110				
8/11/2023	SOINS INFIRMIERS (AMI 4.0)				
8/11/2023	IND.FORF DEPL.AM (IFA)	12,60	12,60	100 %	40.00
3/11/2023	IND.KILO.MONTAGNE (10 IKM)	2,50	2,50	100 %	12,60
)/11/2023	SOINS INFIRMIERS (AMI 4.0)	5,00	5,00	100 %	2,50
/11/2023	IND FORE DEDLAM 4.0)	12,60	12,60	100 %	5,00
/11/2023	IND. FORF DEPL.AM (IFA)	2,50	2,50		12,60
	IND.KILO.MONTAGNE (10 IKM)	5,00	5,00	100 %	2,50
	maladie	0,00	3,00	100 %	5,00
	réf 2621 2334240000111				
11/2023	SOINS INFIRMIERS (AMI 2.0)				
11/2023	IND.FORF DEPL.AM (IFA)	6,30	6,30	100 %	6,30
11/2023	IND VII O MONTA DATE	2,50	2,50	100 %	2,50
	réglé le 11/12/2023 au destinataire SPITZ AUDREY : 76,46 eu	5,00		100 %	5,00



CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/12/2023 au 31/12/2023 .

dates	nature des prestations	montant payé	base d rembours	u S. taux	montar vers
	maladie				
16/11/0000	réf 2701 2334610000230				
16/11/2023	TAXI (TXI)				
	réglé le 13/12/2023 au destinataire BENTZ REMY TAXI	139,49	139,49	100 %	139,4
	TAXI	: 139,49 euro(s)		
	maladie				
-	réf 2671 2334640003950				
20/11/2023	ACTE BIOLOGIE (B. 133.0)				
		34,58	34,58	100 %	34,58
	réglé le 13/12/2023 au destinataire SELAS BIOMER : 3	4,58 euro(s)			01,00
	maladie				
	réf 2681 2334910005878				
13/12/2023	PHARMACIE (PH7)				
3/12/2023	HONOR. DISPENS. (2 HD7)	3,28	3,28	100 %	0.00
3/12/2023	PHARMACIE (PH7)	2,04	2,04	100 %	3,28
3/12/2023	HONOR. DISPENS. (3 HD7)	22,68	22,68	100 %	2,04
3/12/2023	PHARMACIE (PH7)	3,06	3,06	100 %	22,68
3/12/2023	HONOR, DISPENS. (HD7)	4,10	4,10	100 %	3,06
3/12/2023	PHARMACIE (PH4)	1,02	1,02	100 %	4,10
3/12/2023	HONOR. DISPENS. (HD4)	2,28	2,28	100 %	1,02 2,28
3/12/2023	PHARMACIE (PH7)	1,02	1,02	100 %	1,02
3/12/2023	HONOR. DISPENS. (2 HD7)	6,46	6,46	100 %	6,46
3/12/2023	PHARMACIE 100% (PH1)	2,04	2,04	100 %	2,04
3/12/2023	HONOR. DISPENS. (HD1)	313,67	313,67	100 %	313,67
/12/2023	PHARMACIE 100% (PH1)	1,02	1,02	100 %	1,02
/12/2023	HONOR. DISPENS. (2 HD1)	127,42	127,42	100 %	127,42
		2,04	2,04	100 %	2,04
	maladie				_,0 1
10/0000	réf 2681 2334910005878				
12/2023	HONOR. DISPENS. (HC)				
12/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,31	0,31	100 %	0,31
12/2023	HONOR.DISP.SPEC (HDE)	0,51	0,51	100 %	0,51
		3,57	3,57	100 %	3,57
	maladie				
2/2023	réf 2681 2334910005880				
2/2023	PHARMACIE (PH4)	4.00			
	HONOR. DISPENS. (2 HD4)	4,96		100 %	4,96
		2,04	2,04	00 %	2,04



CPAM de MOSELLE 27 rue des Messageries - CS 80001 57751 METZ CEDEX 9

MME. SCHMITT MYRIAM 56 RUE BELLE VUE 57850 DABO

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/12/2023 au 31/12/2023 .

13/12/2023	production of	nontant	base du rembours.		montan
13/12/2023	PHARMACIE (PH7)		rembours.	taux	vers
13/12/2023	HONOR. DISPENS. (3 HD7)	5,13	5,13	100 %	5,13
10/12/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	3,06	3,06	100 %	3.06
		0,51	0,51	100 %	0,51
	maladie				.,
13/12/2023	réf 2681 2334910005882				
13/12/2023	PHARMACIE (PH7)				
3/12/2023	HONOR, DISPENS. (HD7)	22,06	22,06	100 %	22,06
	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	1,02	1,02	100 %	1,02
3/12/2023	HONOR.DISP.SPEC (HDE)	0,51	0,51	100 %	0,51
		3,57	3,57	100 %	3,57
	maladie				0,07
3/12/2023	réf 2681 2334910005885				
3/12/2023	PHARMACIE (PH7)				
	HONOR. DISPENS. (2 HD7)	18,64	18,64	100 %	18,64
3/12/2023	PHARMACIE (PH7)	2,04	2,04	100 %	2,04
3/12/2023	HONOR, DISPENS. (HD7)	4,71	4,71	100 %	4,71
1/12/2023	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	1,02	1,02	100 %	1,02
/12/2023	HONOR.DISP.SPEC (HDE)	0,51	0,51	100 %	0,51
	réglé le 18/12/2023 au destinatoire DUADAN CO	3,57	3,57	100 %	3,57
	réglé le 18/12/2023 au destinataire PHARMACIE PARMENTIER	: 569,8	7 euro(s)		0,07
	maladie		. ,		
	réf 2671 2335240003237				
12/2023	ACTE BIOLOGIE (B 133.0)				
	réglé le 19/12/2023 au destinataire SELAS BIOMER : 34,58 euro	34,58	34,58	100 %	34,58

■ 4G ■ 10 E G FEY. 7574 Paiement à un tiers JANV. 27,16 € Paiement effectué le 10/01/2024 pour un montant de 27,16 € Pour MYRIAM 24/06/1961 Nature/ Date Montant payé Base de remboursement Taux M SOINS INFIRMIERS 4,73 € 11/12/2023 4,73 € 100 % FRANCHISE À RETENIR (1) IND.FORF DEPLAM 2,50 € 11/12/2023 2,50 € 100 % IND.KILO.MONTAGNE 5,00 € 11/12/2023 5,00 € 100 % MAJO ACTE UNIQUE 1,35 € 11/12/2023 1.35 € 100 % Pour MYRIAM 24/06/1961 Nature/ Date Montant paye Base de remboursement Taux M SOINS INFIRMIERS 30/12/2023 4,73 € 4,73 € 100 % FRANCHISE À RETENIR (1) IND.FORF DEPL.AM 30/12/2023 2,50 € 2,50 € 100 % IND.KILO.MONTAGNE 30/12/2023 5,00 € 5,00 € 100 % MAJO ACTE UNIQUE 30/12/2023 1,35 € 1,35 € 100 % (1) Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du mi rembourse dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains r

Fermer			
10 Palemen	t à un tiers	32,33 €	
AA	assure.ar	meli.fr	Ċ
<		M	